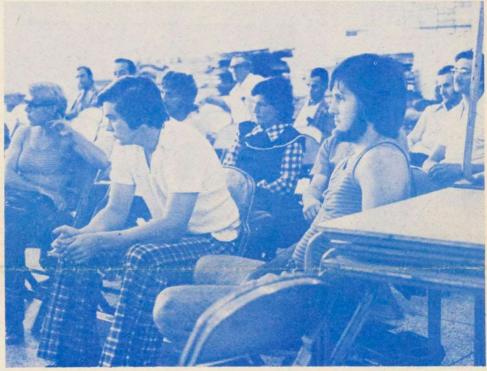
le travail

Organe officiel de la C.S.N. Edition spéciale de St-Jean (Westinghouse) Août 73

ELECTIONS



De gauche à droite: Marcel Rémillard, Rosaire Duval, Louis Desbiens (président), Pierre Gendron, Richard Ménard (secrétaire), Pierre Lazotte, Serge Desrochers.



DES TRAVAILLEURS QUI S'OCCUPENT DE LEUR SYNDICAT

L'exécutif du syndicat canadien des travailleurs en métallurgie de St-Jean est de nouveau au grand complet. En effet, l'assemblée générale du 12 août dernier a élu de nouveaux représentants pour combler les postes vacants au sein de l'exécutif. C'est dans une atmosphère de solidarité et d'optimisme que s'est déroulée l'assemblée où une trentaine de travailleurs de la Westinghouse sont venus accomplir leur devoir de syndiqué par cette belle matinée du dimanche.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée et du rapport de l'ex-trésorier. Michel Goyette, le permanent du conseil central M. Pierre Gendron, a présidé les élections. Le poste de président d'après notre constitution revient au vice-président jusqu'aux prochaines élections générales. Serge Desrochers fut élu par acclamation à la vice-présidence; Rosaire Duval mis

en nomination ayant décliné sa nomination.

Tous les autres nouveaux membres de l'exécutif ont été élus par acclamation à l'exception du 2e poste de négociateur où Rosaire Duval l'a emporté sur André Phénix. Les postes vavants sont donc comblés comme suit:

Vice-Président:
Serge Desrochers
Trésorier:
Pierre Lizotte
Directeur de nuit:
Marcel Rémillard
Vérificateur:
Rosaire Duval
Négociateur:
Serge Desrochers
Négociateur:
Rosaire Duval

Un petit incident est venu perturber l'élection du directeur de nuit. En effet M. Aimé Bilodeau avait fait savoir à l'exécutif qu'il était intéressé à se poster candidat à ce poste. Mais dimanche dernier il n'était pas à l'assemblée parce qu'il travaillait. Certains voulaient quand même mettre en nomination. Finalement après avoir consulter la constitution, pour que sa candidature soit retenue, il aurait fallu que M. Bilodeau ait délégué quelqu'un par procuration à l'assemblée. C'est donc M. Rémillard qui fut élu.

En plus de Pierre Gendron, M. Oscar Raymond président du conseil central a tenu à assister à l'assemblée. Etait présent également M. Gérald Gagnon, conseiller technique de la CSN.

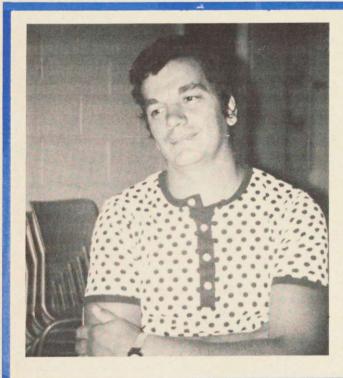
La période de discussion qui suivit les élections fut très animée grâce en partie aux interventions et déclarations souvent erronnées de M. Arbour, un fanatique "U.E." D'ailleurs M. André Lanciault, qui assistait à l'assemblée dans un coin

isolé, nous avouait lui-même après l'assemblée que M. Arbour avait fait des interventions à l'emporte pièce dont l'exactitude était douteuse. Néanmoins ceci a permis de constater que les militants présents à l'assemblée n'étaient pas dupes et beaucoup mieux renseignés que certains de leurs confrères.

L'exécutif, statistiques en main, a répondu aux nombreuses questions de l'assemblée, entre autres, sur les taux de salaire et les coûts de la vie entre St-Jean et Hamilton. Finalement tout le monde s'est mis d'accord pour déplorer l'apathie et le manque de participation des membres du syndicat qui sont la source du malaise qui sévit à la Westinghouse. Et qu'en fin de compte ce n'est pas en changeant de syndicat que les gars vont accroître leur participation. La levée de l'assemblée fut votée vers 13:00.

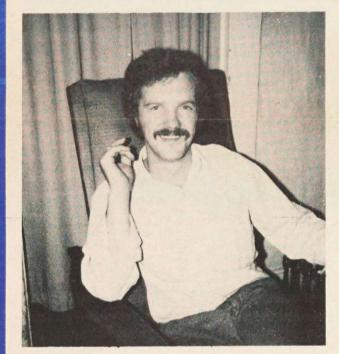
hotos: Pierre Trudeau

"JE SAVAIS PAS TROP QUOI FAIRE"



Yvon Grenier, travaille à la Westinghouse depuis 8 ans. Il est bobineur. Un beau matin de février, cette année il trébuche et se brise la cheville. Plus question de travailler. Heureusement il y a la commission des accidents du travail. Après 6 semaines, même s'il s'était conformé aux formalités nécessaires, toujours pas de nouvelles et de chèque de la C.A.T. Quand on a deux marmots à nourrir ça fait dur.

"C'est alors que j'ai référé à Pierre Gendron du conseil central; en bon syndiqué, j'étais au courant que le conseil central pouvait m'aider. Grâce aux démarches et aux pressions de M. Gendron, ça c'est finalement réglé. Depuis ce temps j'ai eu d'autres complications mais Pierre est intervenu efficacement. Le conseil central est là pour ça il faut s'en servir! La Westinghouse aussi a fait sa part, ils ont communiqué avec Québec."



Christian Daniel travaille à la Westinghouse depuis deux ans comme journalier.

"J'ai déjà eu des problèmes avec l'assurance-chômage; je recevais la moitié de ce qui m'était dû. André Payant m'a alors informé que Pierre Gendron du conseil central pouvait m'aider. En dedans de trois semaines, tout était réglé. Inutile de dire que j'étais bien satisfait. Dans le passé j'ai déjà eu des gros problèmes avec la commission. J'ai eu beau écrire ou poireauter dans leurs bureaux, ça prenait des mois avant que j'aie des nouvelles. Un gars se tanne et pi laisse tomber."

"En allant voir Gendron, j'ai appris en plus tous les services que le conseil central pouvait me fournir. Je pense qu'il n'y a pas de problèmes qui peuvent pas t'aider. C'est pas mal fort!"



Madame Rosaire Duval de St-Jean travaille comme tisseuse aux "Tissus Richelieu" depuis huit ans. Ce syndicat est passé depuis quelque temps à la CSD. Durant la grossesse de sa petite fille Lyne, elle arrêta de travailler. Elle avait droit à 15 semaines de prestations, mais en a reçu que 13.

"Je ne savais trop quoi faire, j'aurais pu aller au bureau d'assurance-chômage, mais ils se renvoient toujours la balle, les fonctionnaires et ça prend une éternité avant de se régler. Mais comme mon mari a toujours eu des bons services du conseil central, j'ai suivi sa suggestion et j'ai soumis mon cas à Pierre Gendron. En moins de trois jours, j'ai eu confirmation que mes deux semaines me seraient payées."

LE CONSEIL CENTRAL DE ST-JEAN EST PLUS VIVANT QUE JAMAIS



to Diame Ten

M. Pierre Gendron est le permanent du conseil central de St-Jean depuis un an. Il est au service du conseil central et des travailleurs de St-Jean. C'est lui qui voit à l'application concrète des grandes politiques votées par l'assemblée générale et l'exécutif du conseil central. Il est marié, père de trois enfants et fait du syndicalisme depuis 1966. Avant d'arriver à St-Jean, il était le président du conseil central de Granby. Nous lui avons demandé de nour parler du conseil central de St-Jean.

"Quand je suis arrivé ici l'an dernier, la première journée que j'ai passée au bureau a été bien décourageante. Un seul appel téléphonique et c'était un faux numéro; c'est vous donner une idée comment le conseil central était mort dans la place. mon prédécesseur ne faisait pas sa job; heureusement pour la CSN il nous a quitté pour la CSD."

"Avec l'appui d'André Payant et de l'exécutif du conseil central on a réussi à réveiller la patente, tellement aujourd'hui on a de la misère à répondre à tous les besoins et services sollicités."

"Moi je trouve que c'est un travail passionnant, que de gagner sa vie en aidant les autres travailleurs. C'est souvent angoissant, épuisant, mais c'est très satisfaisant."

"Le conseil central a un rôle très important pour les travailleurs d'une région. C'est l'intermédiaire direct avec la CSN avec le conseil central. Un travailleur qui reste à 300 milles de Montréal n'est jamais seul, il a tous les services à la portée de la main comme s'il demeurait à Montréal."

"Je suis convaincu qu'il existe aucun organisme au Québec qui donne autant de services aux travailleurs que le conseil central de la CSN. Des services qui vont de l'organisation jusqu'aux loisirs. Mais ce qui est important, c'est que le conseil central est autonome, ce sont les travailleurs de la région que définissent ses activités selon les besoins régionaux. Ainsi un conseil central situé dans une région où le problème du logement est éminent pourra mettre l'accent sur l'organisation du comité de locataires, d'information sur la régie des loyers... Et ainsi de suite selon les problèmes de la région".

"Ici à St-Jean, on est assez bien organisé, pour dépanner à peu près n'importe qui: un permanent, une secrétaire à temps plein, un centre de documentation, service de polycopie, salles de réunions bureaux de syndicats... Ca c'est l'organisation matérielle du conseil central, mais si je me mettais à énumérer les services disponibles et la liste de ceux qu'on a dispensés en un an on n'en finirait plus (un exemple en passant, on a fait plus de 50 rapports d'impôt pour le printemps dernier). J'ai ici un rapport de 20 pages seulement sur les activités du conseil central.'

"Faut pas oublier que le conseil central ne refuse de l'aide à personne, à aucun travailleur dans le besoin, qu'il soit CSN ou non. Bien entendu, il y a des limites, nous donnons priorité aux travailleurs CSN d'abord, parce que ce sont eux qui financent le conseil central ensuite parce que nos moyens sont limités."

"Avant de terminer, je voudrais inviter tous les travailleurs à participer aux activités de leur conseil central à s'informer de nos services... etc... Parce que le conseil central peut devenir une force véritable pour les travailleurs d'une région".

LE CONSEIL CENTRAL

Nous avons vu que la CSN a établi des structures qui permettent une plus grande démocratie et une distribution des services plus efficace. Le syndicat est le noyau de la CSN. C'est un corps entièrement libre et autonome. Par son affiliation à la CSN il est relié aux travailleurs de son secteur par la fédération qui dispense des services. Il est aussi relié aux travailleurs de sa région par le Conseil Central qui lui aussi dispense des services aux travailleurs.

LE CONSEIL CENTRAL

Un conseil central réunit tous les syndicats de tous les secteurs, pourvu qu'ils soient sur son territoire. Il y a à la CSN 21 conseils centraux, situés dans autant de villes du Québec.

Les conseils centraux, comme les fédérations, sont leur propre caisse, leurs propres dirigeants et dans bien des cas leur propre bâtisse. L'assemblée générale de chaque conseil central est formée des délégués de tous les syndicats du territoire, élus librement par ces derniers. C'est cette assemblée générale qui prend les grandes décisions du conseil central.

SON ROLE

1) L'organisation: aide aux travailleurs qui veulent se syndiquer consolidation des syndicats existants

- 2) L'éducation: aide l'aide du service d'éducation de la CSN, le conseil central organise des sessions d'étude sur les différents points qui touchent les travailleurs. (assurance-auto, Bill 89, Bill 65...)
- 3) L'action politique non participante: Parce qu'une grande partie des problèmes des travailleurs salariés dépendent de la politique, des lois, des décisions des gouvernements, conseils municipaux, commissions scolaires... Il faut surveiller vos élus afin qu'ils respectent les besoins des travailleurs.
- 4) L'action coopérative: Le conseil central doit renseigner et aider à l'établissement de coopératives de consommation.
- 5) Services divers: Publicité syndicale, organisation de secours en cas de grève, conseils sur des problèmes particuliers (chômage, accidents de travail...) et bien d'autres services selon les besoins régionaux.

Note: La CSN comme centrale syndicale fournit et paie les services d'un permanent par conseil central. En l'occurence il s'agit de Pierre Gendron, pour le conseil central de St-Jean.

COMMUNIQUÉ

Nous recevions cette semaine une convocation de M. Domitien Gagnon, Commissaire enquêteur du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre demandant de nous présenter à une séance d'enquête qui sera tenue, le 22 août 73 à Montréal. Il est à noter aussi que la United Electrical and Radio and Machine Workers of America, Local 560 est aussi convoqué, ainsi Westinghouse Canada Limitée de St-Jean. Cette enquête fait partie du processus habituel, prévue au Code du travail. A cette occasion nous avons l'intention de manifester d'une manière très claire et précise notre désir d'obtenir un vote dans les plus brefs délai afin de faire en sorte que les négociations reprennent le plus rapidement possible entre la Compagnie et le Syndicat des travailleurs de St-Jean. De toute façon nous vous tiendrons au courant de cette rencontre dans un autre journal.

APPEL À LA SOLIDARITÉ

A titre de conseiller syndical, j'aimerais lancer un appel pressant à tous les travailleurs de l'usine Westinghouse, afin que ceux-ci ne soient pas tentés d'entreprendre des chicanes inutiles. Il est, bien entendu, essentiel que vous exprimiez votre opinion librement et que vous respectiez celle des autres. Un minimum d'ouverture d'esprit recommande que vous écoutiez les autres opinions. Mais il est important aussi que vous informiez honnêtement vos confrères quand c'est le cas. Mais chacun a le droit sacré de s'exprimer.

Cependant, il faut à tout prix que les travailleurs de l'usine comprennent que cela doit se faire dans un climat sain et non de haine. Il est absolument nécessaire, dans votre intérêt, de ne point vous diviser, car après le vote d'accréditation, vous aurez à négocier une convention collective avec l'employeur. Et il est important pour obtenir des négociations fructueuses, que les travailleurs soient unis et solidaires.

Syndicalement vôtre, Pierre Gendron.

PENSEZ-Y BIEN!

Connais-tu la constitution de la U.E.? Connais-tu la constitution de ton Syndicat? Connais-tu les services dispensés par la CSN?

Quels services t'offre la U.E.?

As-tu comparé ta convention avec celle de Hamilton?

Avec la U.E. aurais-tu les mêmes moyens de faire appliquer ta convention? Seras-tu aussi libre avec la U.E.? Es-tu sûr de l'appui des gars de l'Ontario?



ON A RÉFLÉCHI: C'EST LA CSN

A MARINE C'EST. LA BASE QUI MÈNE

A Marine Industrie de Sorel, le syndicat affilié à la fédération de la métallurgie CSN a prouvé une fois de plus que ce sont les membres de la base qui décident de la force de leur syndicat. Insatisfaits du travail fait par leur exécutif qui leur présentait un projet de convention collective déjà négocié avec la Cie, les membres ont congédié leur exécutif pour en élire un autre qui les demandes respecterait des membres. Avec le résultat que les gars ont obtenu \$1.30 de l'heure sur trois ans au lieu de \$0.75 de l'heure obtenu par l'ancien exécutif. Les gars n'ont pas pensé à changer de syndicat parce que ce sont les membres qui font le syndicat.

UN SYNDICAT

Même si le président de la CSN n'était pas d'accord avec

Le travail

Edition spéciale de St-Jean.

Publié par le Syndicat Canadien des travailleurs en métallurgie de St-Jean (C.S.N.)

Produit par le service d'information de la C.S.N.

la constitution ou l'action entreprise par un des syndicats affiliés, il ne pourrait absolument rien faire parce que les syndicats jouissent de leur entière autonomie.

CA FAIT DUR À "L'OZITE"

travailleurs solidaires sortis en journée d'étude pour accélérer leurs négociations ont été sommés par leur syndicat de retourner au travail sous peine d'amendes. Les gars de l'Ozite de St-Jean, puisqu'il s'agit d'eux, sont membres de "The textile Worker Union of America" (C.LC. - C.I.O.) une union américaine. Une clause de la constitution nationale de la U.E. permet les mêmes ingérences de la part des autorités syndicales dans les affaires du syndicat.

IAULT ET LES LETTRES **D'ENTENTE**

André Lanciault a déclaré après l'assemblée générale du 12 août que le syndicat de la Westinghouse de St-Jean perdrait beaucoup d'avantages s'il avait la même convention que les gars d'Hamilton. On le savait ca nous autres qu'on avait une bonne convention.

M. Lanciault a en outre avoué que l'histoire des lettres d'ententes était une erreur et une négligence dont tout le monde y compris les membres étaient coupables. On se souvient que M. Lanciault était sur le comité de négociation.

FAUT TENIR COMPTE DU COÛT DE LA VIE

Saviez-vous qu'il en coûte en moyenne \$35.00 de plus par mois de loyer pour se loger à

Hamilton. Et il en est de même pour à peu près tous les besoins essentiels.

Le salaire moyen payé aux soudeurs à la Westinghouse de St-Jean est supérieur au salaire des soudeurs de la région tandis qu'à la Westinghouse de Hamilton c'est l'inverse, des soudeurs de la région gagnent plus cher que ceux de la Westinghouse. Ce sont des données dont il faut tenir compte quand on compare des salaires. Il faut toujours tenir compte du coût de la vie. Ainsi un gars qui gagne \$55.00 par semaine aux Indes vit mieux qu'un gars qui en gagne \$300.00 à St-Jean.

NAME CENTAL

Conseil central de St-Jean 290 rue Cousins, angle Foch

No 348-4965

Heures d'ouverture: 9.00 à 12.00 hres 13.30 à 17.00 hres 19.00 à 21.00 hres les mardis et jeudis

L'exécutif du conseil central de St-Jean:

Président: Oscar Raymond (par interim): syndicat de la construction Vice-président: poste vacant

Secrétaire: Jean-Claude Paré: syndicat de la construction Trésorier: Réal Bisaillon: syndicat des employés d'entretien de St-Jean

NOTE: 28 syndicats affiliés (dont Westinghouse) totalisant 2200 membres.

